



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 octobre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 octobre 2008

Acquisition de Licences Microsoft à L'UGAP

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 octobre 2008

DELIBERATION D20080398

DIRECTION SYSTEMES
INFORMATION
TELECOMMUNICATIONS

Acquisition de Licences Microsoft à L'UGAP

Monsieur Gérard ZABATTA Conseiller Municipal expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

L'ensemble des PC de la Ville, du CCAS et du S.E.V. est géré sur une architecture réseau grâce à une technologie Microsoft de type Windows NT.

Cette technologie n'est plus maintenue par la Société MICROSOFT. Elle est devenue obsolète et ne permet plus d'avoir un niveau de sécurité suffisant.

En conséquence, il convient de remettre à niveau cette gestion de réseau, ce qui implique une migration de l'ensemble des licences de connexion à la messagerie, aux partages de fichiers et de données, etc.

Actuellement, la D.S.I.T. (Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications) fait procéder à une étude concernant cette migration.

Au cours de cette étude sera défini le mode d'acquisition de licences le mieux adapté aux besoins de la Mairie.

Une première estimation réalisée par la D.S.I.T. se monte à un coût global de l'ordre de 450.000 € TTC en fonction du mode de licences qui sera choisi, le coût pourra être réglé en 1 fois ou réparti sur 3 ans (bénéficiant ainsi du concept Software Assurance de Microsoft : mise à jour de l'ensemble des produits sur 3 ans et répartition des coûts).

Le montant estimatif du marché pour sa durée est estimé à :

Montant Minimum	Montant Maximum
140.000 € TTC	450.000 € TTC

Il est proposé de passer la commande auprès de l'U.G.A.P. (Union des Groupements d'Achats Publics) qui nous permet une plus grande souplesse de passation du marché.

Les dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire : 20.0202.205

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché d'acquisition des licences Microsoft à souscrire auprès de l'UGAP.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON